

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL750

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 375, substituer aux mots :

« harmonisé au plan national et rapide »

les mots :

« rapide et harmonisé au plan national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.